

les dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



MAIRIE

AVRIL > JUIN
2025 • N° 46

SOMMAIRE

DNI AVRIL · MAI · JUIN 2025

Le mot du maire.....	page 3
Extraits synthétiques des séances de CM.....	pages 4 à 7
Chronique petites villes de demain.....	page 8
Environnement urbain.....	page 9
Les brèves du marché.....	page 10
La parole à l'opposition.....	page 11
Une entreprise se présente - OSEZ.....	page 12
Vie scolaire.....	page 13
La vie associative.....	page 14
Les brèves de notre bibliothèque municipale.....	page 15
La Police Municipale.....	page 15
La lettre du SMICTOM.....	page 16
Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....	page 17
Retour sur évènements.....	page 18
Etat civil.....	page 19
Calendrier des manifestations.....	pages 20 à 22
Informations pratiques.....	page 23

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pournous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

 Mairie d'Ingwiller

LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

VENDREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois, Chères lectrices et lecteurs,

Le mois de mars marque la transition entre l'hiver et le printemps qui est caractérisé par l'éveil de la nature, le chant des oiseaux, l'apparition des premières fleurs... Mars porte la vigueur et le désir de vie. La terre se réveille et la sève monte dans les arbres.

Mars, au niveau municipal, est certainement le mois le plus important et le plus chargé sur le plan administratif...C'est celui de la préparation du budget, celui des interrogations, des choix, des priorisations pour trouver un équilibre financier acceptable. Ce n'est pas chose évidente, ne serait-ce que dans le contexte géopolitique international, national, économique et énergétique qui est plus qu'incertain et même anxiogène.

J'ai le plaisir de vous rappeler que les taux des taxes directes locales ont connu deux baisses en 2014 et 2019, une seule hausse, celle de l'année 2023, malgré les gros investissements engagés. Cette année, aussi, les taux resteront inchangés.

Notre commune est en mouvement, elle évolue, elle se transforme, pour vous offrir la meilleure qualité de vie possible. Le budget (vote prévu le 7 avril) élaboré avec méthode reflète cette approche : aller dans le bon sens avec bon sens et gérer les finances de la commune au plus juste.

Je tiens à rappeler que notre trésorerie est saine, ce qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité, tout en restant très vigilant.

Concernant notre gros chantier, route de Haguenau, les beaux jours sont attendus pour réaliser les derniers travaux, notamment, la signalisation. Nous subirons encore une coupure de circulation afin de parfaire les travaux réalisés au niveau des enrobés.

Des embellissements sont programmés rapidement, entre autres la théâtralisation d'une partie de l'artère principale, la mise aux normes et en peinture des garde-corps de la rue du Pasteur Hermann avant la pose des jardinières.

Tout doucement Pâques approche...

Je vous souhaite d'ores et déjà de passer de belles journées de fêtes, qu'elles vous apportent amour, paix et bonheur.

**Votre maire
HANS DOEPPEN**



LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site www.mairie-ingwiller.eu

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/01/2025

Environnement - Forêt communale - Bilan 2024 - Programme d'exploitation et de travaux patrimoniaux 2025

a) Bilan comptable 2024

M. Jean-Marc KRENER, Adjoint au Maire en charge de la forêt communale, informe les conseillers municipaux du bilan financier de l'exercice forestier 2024 qui dégage un excédent de 80 936.50 €.

Le montant total des dépenses s'élève à 139 352.77 € ; celui des recettes à 220 289.27 €.

Les recettes enregistrées en 2024 sont inférieures à celles de l'année 2023 mais elles restent néanmoins nettement supérieures (+34 000 €) à la moyenne annuelle habituelle qui s'établit à 186 285 € sur la période 2018/2023.

Il est rappelé que la forte progression des recettes en 2023 était liée à des circonstances exceptionnelles, à savoir :

- l'enregistrement des recettes liées à la redevance pour occupation de la forêt communale pour le passage de la fibre optique au titre de plusieurs exercices (2021 à 2023) ;
- une part importante des recettes relatives à la vente de bois façonnés provenait de reports des années précédentes.

Il est en outre précisé que les recettes relatives à plusieurs ventes réalisées en toute fin d'année n'ont pas pu être comptabilisées sur l'exercice 2024. Ces recettes d'un montant d'environ 30

000 € seront enregistrées sur l'exercice 2025 alors que les frais d'exploitation y relatifs ont bien été comptabilisés en 2024.

Les dépenses liées au coût d'exploitation forestière sont en nette hausse par rapport à l'année 2023 (+ 51 993 €).

Les frais de débardage (+ 28 579 €), la contribution au Syndicat Forestier du Pays de Hanau (+ 15 865 €) et les honoraires versés à l'ONF (+ 4 799 €) sont les dépenses qui ont le plus progressé en 2024.

Le montant global des dépenses en 2024 est donc largement supérieur à la moyenne qui s'établit à environ 90 000 €/an sur la période 2018/2023.

Plusieurs raisons expliquent cette situation : l'augmentation du volume des travaux d'exploitation (notamment au Bannholz), la hausse des frais de débardage, la hausse du coût horaire des bûcherons, des interventions de sécurisation plus nombreuses en 2024.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution des dépenses et recettes liées à l'exploitation de la forêt communale :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Dépenses (€)	88 462,75	87 455,97	105 705,80	79 595,23	95 643,63	97 473,40	141 455,76	90 775,33
Recettes (€)	108 289,27	120 113,29	108 749,33	138 404,71	128 094,43	201 473,70	177 062,39	186 285,38
Excédent/Excédent (€)	19 826,52	32 657,32	3 043,53	58 809,48	32 450,80	104 000,30	35 606,63	95 509,05





b) Etat des prévisions 2025 :

M. KRENER présente aux élus le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois en forêt communale d'Ingwiller proposés par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2025.

Le programme prévoit la production d'un volume prévisionnel de 4 368 m³ (dont 2 703 m³ de bois d'œuvre et 1 665 m³ de bois d'industrie et de feu) et 638 m³ de bois non façonnés, pour une recette estimative brute de 339 390 €.

Après déduction des frais d'exploitation d'un montant de 139 090 € (hors honoraires) la recette nette prévisionnelle sera de 200 300 € HT.

Le programme ne prévoit pas de coupes en vente sur pied en 2025.

Compte tenu des frais d'exploitation pour 139 090 €, des honoraires de 13 657 € HT, de l'assistance à la gestion de la main d'œuvre de 4 482 € HT et des autres dépenses de 8 160 € HT, la recette totale nette prévue sera de 174 001 € HT.

Les coupes de bois en 2025 sont programmées dans les parcelles suivantes :

- forêt du Schneitzwald : parcelles 5, 7, 8 et 13 ;
- forêt du Bannholz : parcelles 17 et 18 ;
- forêt du Gebirgswald : parcelles 26, 34, 35, 37, 38, 40, 42, 50, 56 et 57.

c) Programme de travaux patrimoniaux 2025

M. Jean-Marc KRENER présente au Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux envisagés par l'ONF pour 2025.

Le coût prévisionnel du programme d'actions pour l'année 2025 s'élève à un montant total de 45 690 € (20 560 € en investissement et 25 130 € en fonctionnement).

d) Commercialisation des bois

En ce qui concerne la commercialisation des bois M. Jean-Marc KRENER rappelle qu'en 2024 le Conseil Municipal avait décidé :

1. D'approuver la commercialisation des bois d'œuvre façonnés dans le cadre de contrats d'approvisionnements de l'ONF et par le biais de ventes par adjudication ;
2. D'approuver la commercialisation de bois de chauffage aux particuliers (fonds de coupe et bois en long) par le biais de ventes par adjudication publique ;

3. De fixer le montant de la mise à prix de vente du bois de chauffage en long comme suit :

- Résineux : 45 € HT/m³ ;
- Chêne : 60 € HT/m³ ;
- Hêtre : 65 € HT/m³.

M. Jean-Marc KRENER indique que la commission « Travaux-Voirie-Environnement » a étudié les prévisions ci-dessus évoquées lors de sa réunion du 13 janvier dernier.

Le compte-rendu de cette réunion a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux préalablement à la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1. Approuve, à l'unanimité, l'état de prévisions de coupes et du programme de travaux proposés par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2025 ;
2. Approuve, à l'unanimité, la commercialisation des bois d'œuvre façonnés dans le cadre de contrats d'approvisionnements de l'ONF et par le biais de ventes par adjudication ;
3. Approuve, à l'unanimité, les propositions de devis de l'ONF au titre de sa prestation d'assistance technique à donneur d'ordre (ATDO) et d'encadrement de travaux d'exploitation et de travaux sylvicoles et d'infrastructure pour des montants respectifs de 15 263,84 € HT et 5 093,55 € HT ;
4. Approuve, à l'unanimité, la commercialisation de bois de chauffage aux particuliers (fonds de coupe et bois en long) par le biais de ventes par adjudication ;
5. Décide, à l'unanimité, de maintenir la mise à prix de vente du bois de chauffage en long au même niveau qu'en 2024 et donc de les fixer pour 2025 comme suit :
 - Résineux : 45 € HT/m³ ;
 - Chêne : 60 € HT/m³ ;
 - Hêtre : 65 € HT/m³ ;
6. Autorise, à l'unanimité, le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Soutien aux victimes du cyclone CHIDO à Mayotte – Versement d'un don à la protection civile ou à la Croix Rouge ou au fonds de concours de l'Etat spécifique

Mme Francine BRACH, Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal de participer à l'élan de solidarité nationale faisant suite au passage du cyclone CHIDO ayant dévasté l'île de Mayotte le 14 décembre dernier.

Deux modalités d'intervention s'offrent aux collectivités en matière de solidarité nationale :

- Les collectivités, sur la base d'une délibération, peuvent verser leurs dons à un fonds de concours de l'Etat spécifique existant, sous la référence 1-2-00498 "Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles" ;
- Les collectivités, sur la base d'une délibération, peuvent octroyer des dons à une association existante ; les associations nationales d'élus locaux, notamment, peuvent recevoir ces dons et assurer le versement à des organismes d'intérêt général.

L'Association des Maires de France (AMF) en partenariat avec La Protection Civile, la Croix Rouge, France Urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, avait justement appelé les Communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses Communes et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle a engendrés, la Commune d'Ingwiller tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, Mme Francine BRACH propose au Conseil Municipal que la Commune d'Ingwiller contribue à soutenir les victimes du cyclone CHIDO à Mayotte et les actions de reconstruction sur l'archipel dans la mesure de ses capacités en faisant un don d'un montant de 1 000 € (mille euros) à la Croix Rouge Française, sise 98 Rue Didot à 75694 PARIS CEDEX 14.

L'avis du Conseil Municipal est demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

1. Décide de faire un don d'un montant de 1 000 € (mille euros) à la Croix Rouge Française, sise 98 Rue Didot à 75694 PARIS CEDEX 14 en soutien à la population de Mayotte ;
2. Habilité Monsieur le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Signature avec la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) d'une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement relative aux travaux de réaménagement et de sécurisation de la voirie de la rue des écoles à Ingwiller

M. le Maire informe les élus que la municipalité projette de réaménager et sécuriser la rue des Ecoles qui constitue le principal accès au groupe scolaire d'Ingwiller (écoles maternelle et élémentaire), au périscolaire et à l'Institut Médico-Educatif Léonard de Vinci.

L'opération concerne la portion de la rue des Ecoles située entre les intersections avec la rue des Vergers et la Côte de Weinbourg (RD).

Le projet vise principalement à sécuriser et mettre aux normes les abords et accès des établissements précités.

Les travaux envisagés à ce stade prévoient :

- la création de trottoirs aux normes ;
- l'aménagement d'une voie centrale banalisée, destinée à la circulation cycliste et piétonne ;
- la création de places de stationnement ;
- l'aménagement d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse au niveau de l'intersection avec la Côte de Weinbourg ;
- l'amélioration du ruissellement des eaux pluviales dans la rue des vergers ;
- la rénovation de l'éclairage public ;
- l'enfouissement des réseaux d'éclairage et de fibre optique.

S'agissant essentiellement de travaux de voirie relevant de la compétence intercommunale, la CCHLPP et la Commune d'Ingwiller ont décidé de réaliser en commun cette opération.

Aussi, pour une question de cohérence des aménagements et une bonne coordination de l'ensemble des travaux, il est proposé que la Commune transfère à la CCHLPP la maîtrise d'ouvrage unique de l'opération, étant entendu que la part de travaux relevant des compétences communales sera à la charge immédiate de la Commune et que les travaux relevant des compétences intercommunales seront intégralement refacturés à la Commune de manière différée.

Pour ce faire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement ci-annexée et d'autoriser M. le Maire à la signer.

Ladite convention a pour objet :

- de confier à la CCHLPP le soin de réaliser la totalité de l'opération « Travaux de réaménagement et de sécurisation de la Rue des Ecoles à Ingwiller », dont la partie relevant des compétences communales ;
- de définir les conditions d'exécution de la mission confiée ;
- de fixer le montant de la participation financière de la Commune.

La convention arrête l'enveloppe financière prévisionnelle comme suit :

Prestations	Répartition à la charge		Montant HT
	de la CCHLPP	de la Commune	
Amenagement de la voirie sur des trottoirs			
Travaux montant estimé	170 000 € HT	45 000 € HT	215 000 € HT
AMO + MOE MOI	50 880 € HT	2 880 € HT	53 760 € HT
Divers honoraires 32%	18 080 € HT	4 788 € HT	22 868 € HT
TOTAL DES TRAVAUX (HT)	138 960 € HT	52 668 € HT	191 628 € HT
Total de l'Opération TTC	238 762 € TTC	63 202 € TTC	301 964 € TTC

Il est rappelé que conformément au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 27/09/2018 approuvé par le Conseil Municipal en date du 29/10/2018, le montant des travaux d'investissement réalisés par la CCHLPP dans le cadre de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » est supporté à 100% par la Commune d'Ingwiller. L'intégralité des charges supportées par la CCHLPP dans ce domaine est en effet imputée sur l'attribution de compensation de la Commune d'Ingwiller en n+1 du paiement du DGD.

La signature de ladite convention permettra à la CCHLPP de lancer l'opération en confiant la mission de maîtrise d'œuvre à un bureau d'études. Ce dernier sera notamment chargé de développer le projet en menant les études d'avant-projet en concertation avec la Commune d'Ingwiller.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. Approuve le principe d'une intervention sous maîtrise d'ouvrage unique de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) qui exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » ;
2. Approuve le projet de convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement entre la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre et la Commune d'Ingwiller relative aux travaux de réaménagement et de sécurisation de la Rue des Ecoles à Ingwiller ayant pour objet de confier à cette dernière le soin de réaliser au nom et pour le compte de la Commune la partie d'ouvrage relevant des compétences communales ;
3. Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.



Signature d'une convention de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et la Commune d'Ingwiller en faveur du développement des bibliothèques en Alsace

Mme Elisabeth BECK, Adjointe au Maire en charge de la culture, informe l'assemblée que la collectivité européenne d'Alsace, à travers son Pôle « Lecture Publique - Bibliothèque d'Alsace » accompagne au quotidien 300 bibliothèques. Sur le territoire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre (CCHLPP), la CeA accompagne 13 bibliothèques dont la bibliothèque d'Ingwiller.

Ce partenariat permet aux Communes de bénéficier de l'expertise de la Bibliothèque d'Alsace, de former gratuitement les bibliothécaires et bénévoles de la Commune et de compléter les fonds documentaires de la bibliothèque grâce à des collections complémentaires.

La CeA souhaite réaffirmer ce partenariat essentiel via la signature d'une nouvelle convention avec chaque commune partenaire.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention à intervenir et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La convention a pour principal objet de définir les conditions du partenariat entre la CeA et la Commune d'Ingwiller.

Les principales caractéristiques de ce partenariat sont les suivantes :

- un accompagnement de proximité de l'équipe de la bibliothèque, par un bibliothécaire référent territorial pouvant conseiller l'équipe dans l'animation du service de lecture publique ;
- un accès gratuit à des collections complémentaires et à la médiathèque numérique ;
- des prêts d'outils de médiation ;
- un accès au dispositif gratuit de formation proposé ;
- du prêt de matériel technique.

En signant ladite convention la Commune d'Ingwiller s'engage à :

- initier une réflexion autour des tarifs d'inscription à la bibliothèque et mener une réflexion autour de la gratuité ;
- respecter les termes du règlement d'intervention de la Bibliothèque d'Alsace ;
- encourager l'engagement de citoyens volontaires en appui des équipes professionnelles dans le respect de la charte du bibliothécaire alsacien ;
- renseigner l'enquête annuelle du ministère de la Culture ;
- équiper la bibliothèque d'un ordinateur fonctionnel connecté à internet et équipé d'une imprimante ;
- disposer d'une assurance couvrant les dommages qui pourront être causés aux collections et au matériel prêtés par la Bibliothèque d'Alsace ;
- mettre à disposition du personnel lors des éventuelles livraisons de documents dans le cas de locaux inadaptés.

Mme Elisabeth BECK précise que la Commune respecte d'ores et déjà l'essentiel de ces engagements. Elle rappelle notamment que la gratuité des inscriptions est en vigueur depuis de longues

années et que les locaux rénovés récemment sont facilement accessibles.

La convention entrera en vigueur après sa signature par les parties et prendra fin le 31 décembre 2028 ; elle ne pourra faire l'objet d'aucune reconduction tacite.

Divers

M. le Maire présente à l'assemblées quelques chiffres marquants de l'année 2024 :

Etat-Civil	2024	2023	2022
Nombre de mariages célébrés à la mairie d'Ingwiller	18	14	19
Nombre de naissances à Ingwiller	0	0	0
Nombre de naissances dans d'autres communes dont les parents sont domiciliés à Ingwiller	24	25	40
Nombre d'actes de décès enregistrés par la mairie d'Ingwiller	176	163	189
Quotient conjugal de décès	17	14	19
Nombre de décès survenus à Ingwiller	303	149	179
Nombre de personnes décédées dont le domicile était à Ingwiller	42	43	50

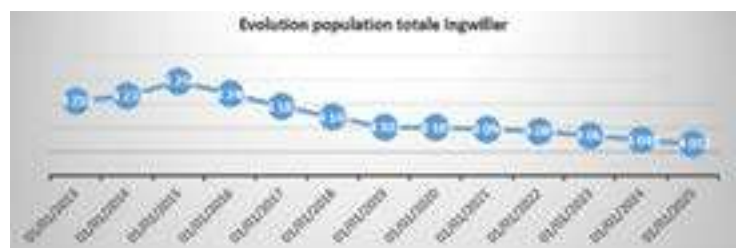
M. le Maire informe que la mairie a enregistré 176 actes de décès en 2024 : 163 décès sont survenus à Ingwiller (42 décès concernent des personnes domiciliées à Ingwiller).

Dix-huit mariages ont été célébrés à la mairie d'Ingwiller en 2024.

Il n'y a eu aucune naissance sur le territoire communal d'Ingwiller, mais 24 enfants de parents domiciliés à Ingwiller sont nés dans d'autres communes

Délivrance des titres sécurisés (CNI et Passeports)			
Année	Nombre	Différence / N-1	Différence / 2019
2024	2 952	- 1 671	- 692
2023	4 623	+ 3 34	+ 979
2022	4 289	+ 1 232	+ 645
2021	3 057	+ 5 81	- 587
2020	2 476	- 1 168	- 1 168
2019	3 644		

M. le Maire indique que la mairie d'Ingwiller a enregistré 2 952 demandes de titres sécurisés en 2024 (1 908 cartes d'identité et 1 044 passeports), soit une moyenne de 246 demandes par mois, ou encore 57 par semaine. Cela représente 1 671 demandes de moins qu'en 2023.



M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les derniers chiffres relatifs à la population d'Ingwiller communiqués par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) le mois dernier.

Ainsi, la population totale d'Ingwiller en vigueur à compter du 1er janvier 2025 s'élève à 4032 habitants, soit une baisse de 17 habitants par rapport à l'année dernière.

M. le Maire précise que cette tendance baissière, amorcée pour Ingwiller en 2016, est également constatée à l'échelle du territoire intercommunal.



CHRONIQUE PETITES VILLES DE DEMAIN Partie 2

Vous souhaitez rénover votre maison, votre immeuble ? Mobilisez les aides qui s'offrent à vous

Découvrons les principales aides que vous pourrez obtenir en suivant cet exemple fictif

Élise et Pierre ont une maison alsacienne du XIXe siècle. Leurs enfants ont quitté la maison, ils la trouvent un peu grande pour eux deux, et commencent à penser à leurs vieux jours, quand ils auront des difficultés à monter les escaliers et à enjamber la baignoire. Ils se disent qu'ils pourraient habiter le rez-de-chaussée, garder une ou deux chambres quand ils ont de la visite, et aménager un studio pour un jeune en études au Neuenberg ou qui démarre dans la vie sur le territoire. En plus, cela leur amènera une présence ! On leur conseille alors de prendre **rendez-vous à la maison France Services à Ingwiller**, ou aux permanences qui sont organisées à la communauté de communes, pour être accompagnés dans ces démarches d'adaptation de leur maison, et dans la constitution d'un dossier pour **la subvention d'État Ma Prime Adapt'**, allant de 30 à 70% du montant de travaux, suivant les cas. Ils ont l'idée d'en profiter pour isoler leur maison, dont les murs sont fins et les fenêtres à simple vitrage. Cela tombe bien, France Services conseille également sur les questions d'isolation et aiguillent vers **l'aide d'État intitulée Ma Prime Rénov'**. Alors qu'ils discutent de leur projet, des amis leur parlent des aides liées au patrimoine. **La Collectivité européenne d'Alsace**, sensible à la préservation des maisons alsaciennes, a signé avec **la Communauté de Communes de Hanau – La Petite Pierre** un accord sur **le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne**, permettant de subventionner des restaurations de « clos-couvert » (façades, fenêtres, toitures), lorsqu'elles sont faites avec des matériaux et dessins traditionnels mettant en valeur les maisons, à hauteur de 20% du montant de travaux, dans la limite de 40 000€, sans conditions de ressources. Un architecte-conseil du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord vient gratuitement les conseiller afin d'opérer les bons choix et d'obtenir cette aide. A cela peut s'ajouter également **la déduction d'impôts à hauteur de 50%** sur ces mêmes travaux de clos-couvert, grâce à la **Fondation du Patrimoine**, qui soutient les restaurations de bâtiments qui ont une valeur patrimoniale sans pour autant être Monuments Historiques. Ainsi aidés, Élise et Pierre n'hésitent plus : ils se lancent dans leur projet !

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES AIDES PRÉSENTÉES :

- **Ma Prime Rénov' et Ma Prime Adapt'** : Espace France Services - Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre
- **Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne**: Collectivité européenne d'Alsace : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-valorisation-patrimoine/>
- **PNR des Vosges du Nord** : Des travaux de rénovation en perspective ? Consultez nos architectes pour un conseil gratuit ! - Parc naturel régional des Vosges du Nord (parc-vosges-nord.fr)
- **Fondation du Patrimoine** : <https://www.portailpatrimoine.fr/>

Chaque projet étant spécifique, renseignez-vous auprès des personnes compétentes.

En particulier, pour les projets d'investissement/réhabilitation de logements vacants et/ou dégradés en centre-ville d'Ingwiller, contactez le chef de projet Petites Villes de Demain : e.minier@hanau-lapetitepierre.alsace



ENVIRONNEMENT URBAIN

Nos agents du service « Espaces Verts » ont à cœur de vous informer et proposer des solutions afin de préserver notre environnement naturel.



Fleurissement Communal : "Les Danses du Monde" en Couleurs

Cette année, le thème du fleurissement communal met en avant les danses du monde. Certain massif de notre commune se transforme en un véritable hommage aux danses traditionnelles de divers continents.

Ainsi des fleurs et des plantes aux couleurs vives, représentant des mouvements et costumes de danses populaires, comme le flamenco, la salsa ou la country, orneront notre commune cet été.

Ce thème invite les habitants à découvrir la diversité culturelle tout en profitant de la beauté florale qui égaye notre quotidien.

Un véritable spectacle de couleurs et de cultures à ne pas manquer !



Participation au Salon Professionnel à Kintzheim

Le 5 février dernier, une élue et 2 agents communaux du service espaces verts ont participé à une journée professionnelle organisée par la région Grand Est à Kintzheim, sur le thème :

"Fleurir et végétaliser nos villes et villages".

Cette manifestation a permis d'échanger avec des experts et d'explorer les meilleures pratiques en matière de fleurissement et de végétalisation urbaine.

L'événement a offert des perspectives nouvelles pour embellir notre commune, tout en favorisant un cadre de vie plus vert et durable.

Les échanges ont été riches, apportant des idées novatrices pour améliorer notre environnement communal.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS « OSCHTERPUTZ »

Comme chaque année, nous profitons de l'arrivée des beaux jours pour organiser une opération « Nettoyage de Printemps » ou « ville propre ». Une action éco-citoyenne en faveur de l'environnement qui rendra notre cité encore plus accueillante. Offrir une ou quelques heures de votre temps à la planète lors de cette initiative locale, citoyenne et écologique, contribue efficacement à la propreté de notre cadre de vie.

Nous faisons appel à la mobilisation collective, petits et grands, élu(e)s, habitants, associations ..., pour unir nos forces et débarrasser notre environnement de tout objet polluant qui jonche nos rues et chemins de promenade.

La propreté d'Ingwiller est l'affaire de tous.

Nous vous invitons à nous mobiliser samedi le 12 avril

RDV à 9H00 devant la Mairie muni(e) d'un gilet fluo

Nous mettrons à disposition : gants, pinces et sacs poubelles

Une collation sera offerte aux participants à la fin de l'événement.



Orange participe à l'opération "OSCHTERPUTZ – NETTOYAGE DE PRINTEMPS À L'ALSACIENNE"

organisée par la Collectivité Européenne d'Alsace, qui se déroulera du vendredi 14 mars au lundi 14 avril 2025.

Ils proposent aux communes alsaciennes de relever un Challenge de collecte des mobiles usagés sur cette période. Chacune est invitée à commander un collecteur dans lequel chaque habitant pourra venir déposer son vieux mobile.

LE SAVIEZ-VOUS :

- **70 kg** de matières naturelles sont nécessaires à la fabrication d'un smartphone de 120 g.
- **100 millions de mobiles usagés** dorment au fond des tiroirs des Français.
- **Toutes les données personnelles des mobiles sont entièrement effacées sous le contrôle d'un huissier de justice.**

NOTRE COMMUNE s'engage pour la préservation de l'environnement et PARTICIPE à ce challenge de collecte des mobiles usagés.

VOUS TROUVEREZ DANS LE HALL D'ACCUEIL DE LA MAIRIE UN COLLECTEUR dans lequel vous pourrez déposer votre mobile usagé aux heures d'ouverture de la mairie.



LES BRÈVES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA HALLE

Depuis le début de l'année 2025, trois nouveaux commerçants sont venus rejoindre la grande famille du marché hebdomadaire du samedi matin. Il s'agit de :

- **Mélanie** qui nous fait connaître ses produits de naturothérapie, de phytothérapie, de réflexologie et de produits de bien-être.
- **Stéphane** nous fait profiter de ses spécialités italiennes.
- **Schenguele**, un safranier, nous expose ses différentes herbacées, et de plus est un spécialiste dans l'événementiel, il peut vous faire profiter d'un « bar éphémère », exemple : vous organisez une fête chez vous, il vous monte un bar pour l'occasion, vous passez commande il s'occupe de tout ! Et en prime il vous fera goûter prochainement une de ses spécialités les « dampfnuddle ».

Notre marché continue de se développer, actuellement ce ne sont pas moins d'une trentaine de commerçants qui nous font découvrir leurs produits avec passion et surtout ils nous prodiguent leurs conseils utiles et avisés.

Si vous ne connaissez pas encore notre marché, nous vous invitons à y faire un petit tour de découverte par les beaux jours qui sont de retour.

D'ailleurs nos associations vous attendent également au « bar du coin » à partir de 8h00, pour un petit café ou une tisane et en fin de matinée pour une boisson rafraîchissante.

Au plaisir de vous rencontrer un samedi matin où l'équipe du marché se tient à votre disposition pour des renseignements ou des suggestions.

A bientôt dans le prochain numéro des DNI.

FOCUS SUR NOS PROCHAINES GRANDES MANIFESTATIONS



SPECTACLE LA GUERRE DES PAYSANS, IL Y A 500 ANS

Les RUSTAUDS racontent et chantent la terrible histoire des paysans alsaciens et mosellans qui se sont soulevés en 1525 contre l'autorité seigneuriale et ecclésiastique, à laquelle on a donné le nom de « Guerre des Paysans », de triste mémoire. Des dizaines de milliers de morts à déplorer dans notre région. Cette sombre page de notre histoire sera relatée à l'Espace Socioculturel d'Ingwiller le samedi 26 avril 2025 à 20h30.

Textes et musiques écrits et composés par Alain Kermann et Charly Damm seront interprétés par leurs auteurs accompagnés de Sylvie Hieber et Michel Hugony.

Réservations en MAIRIE au 03 88 89 47 20 et caisse du soir



SPECTACLE COMEDIE MUSICALE « ATTENTION AU DÉPART »

Forte d'une trentaine de membres, la troupe Coup d'Chœur allie le chant, la danse et le théâtre pour proposer des spectacles haut en couleur et partager avec son public le plaisir de chanter et rire ensemble.

Au fil d'une croisière et à travers la chanson française, la troupe Coup d'Chœur nous emmène dans cette comédie musicale où les escales vont donner lieu à des tranches de vie.

Humour, amour et chansons tout est réuni pour vous embarquer avec nous.

Le 17 mai à l'Espace socioculturel à 20h00

Réservations en MAIRIE au 03 88 89 47 20 et caisse du soir

LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

La ville d'INGWILLER est propriétaire de l'église protestante. Elle a fait remplacer les abat-sons de l'édifice religieux par une entreprise du voisinage. L'abat-son représente l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies du clocher et est destiné à protéger ce dernier des infiltrations d'eau, et à favoriser la diffusion du son des cloches vers le bas. L'abat-son donnant sur notre mairie ne remplit pas ces fonctions car les lames se trouvent pratiquement à l'horizontale...

Marc DANNER · drmdanner@orange.fr

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter :
steevefertig2020@gmail.com

Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG



NOS CONCOURS

CONCOURS PHOTOS ÉDITION 2025

Les objectifs de vos appareils photos pourront encore capturer d'exceptionnels clichés **pour l'édition 2025 dont le thème est : « Scènes de vie »**

Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie Tél. 03 88 89 41 20

Date limite pour les inscriptions et dépôt de 4 photos format A4 par participant : **le 30 avril 2025 en mairie.**

Toutes les photos présentées au concours seront visibles lors de l'exposition du « Printemps des artistes » du 8 au 11 mai à la mairie.

PERSONNEL COMMUNAL

Deux agents ont fait valoir leur droit à la retraite au 31 décembre 2024.

M GEYER André a intégré l'équipe technique le 01 décembre 2000 et a donc œuvré pendant 24 ans au sein de notre commune.

Mme CIRÉ Martine a occupé un poste d'agent d'entretien et ATSEM au sein du groupe scolaire d'Ingwiller depuis 2007.

Nous leur présentons tous nos vœux pour une belle retraite.





LA VIE DE NOS ENTREPRISES UNE ENTREPRISE SE PRÉSENTE ...

OSEZ INGWILLER

20 RUE BELLEVUE, À L'INTERSECTION DE LA ZONE DU WITTHOLZ

Présente à Bitche depuis 18 ans (OSEZ et OSEZ chaussures), Sylvie STOLLE REISER passionnée de la mode depuis son plus jeune âge, s'est lancée dans cette 3^e aventure avec passion sur Ingwiller, elle est toujours prête à vous dénicher et chercher les plus belles pièces tendances ...

Ouvert le 4 septembre 2024, nous proposons un très grand choix de vêtements, accessoires et chaussures femmes sur 300 m².

Nous avons un grand corner CECIL, ainsi que des marques de **vêtements et accessoires** tels que MORGAN, STREET ONE STUDIO, LE TEMPS DES CERISES, GUESS, LIU JO, DESIGUAL, KDESIGN, GAUDI, LOLA CASADEMUNT, NU DENMARK, GEISHA, TIFFOSI, ANEKKE, ainsi que des marques de chaussures comme RIEKER, REMONTE, LAURA VITA, DORKING, METAMORF'OSE, TAMARIS, MARCO TOZZI, FUGITIVE, LA MAISON DE L'ESPADRILLE, CLTI, MUSTANG ...

Nous avons des nouveautés chaque semaine...

Côté homme nous avons proposé à l'ouverture un petit espace qu'on a dû largement agrandir suite à cette forte demande ...

Nos marques sont BENSON & CHERRY, LE TEMPS DES CERISES, KAPORAL.

Nous avons une équipe dynamique, souriante et professionnelle pour vous conseiller et vous accueillir dans la bonne humeur.

L'équipe OSEZ, Sylvie, Estelle et Carine



VIE SCOLAIRE

NOS COURS D'ÉCOLE...

Comme déjà mentionné, les travaux de déminéralisation et desimpermeabilisation des cours d'école sont programmés pour les mois de juillet-août 2025.

Afin d'assurer la faisabilité de ce projet dans un planning aussi serré, l'intégration de la cuve de rétention d'eau pluviale d'un volume de 60 mètres cubes sera déjà réalisée dès les vacances de printemps.

L'accès sud à la cour de l'école élémentaire sera de ce fait condamné à compter du retour de ces vacances. Les élèves qui emprunteront le bus scolaire chemineront par l'arrière du bâtiment de l'école élémentaire.

Lors du conseil d'école du 1er avril prochain, Mr Milochau, paysagiste concepteur, viendra présenter et commenter les plans de masse du projet aux enseignants, délégués de parents d'élèves, AESH, ATSEM et agents d'entretien ainsi qu'aux élus des communes du regroupement pédagogique.

Par ailleurs, Mr Milochau présentera aussi le projet aux élèves afin de les familiariser avec leur nouvel environnement.



PROJET ÉVEIL MUSICAL...

Deux classes de CP et CP/CE1 participent depuis le 24 février dernier à un atelier orchestre sous la guidance de M. ACKERMANN.

Ce projet d'éveil musical a été rendu possible grâce au recrutement par la commune d'un vacataire pour une durée totale de 25 heures.

Les élèves s'initient à la pratique orchestrale et à celle d'un instrument de percussion (métallophone, xylophone...). Ils seront amenés à être, tour à tour, musiciens d'orchestre, compositeurs et chefs d'orchestre.

Ce projet répond aux objectifs transdisciplinaires de développement de la concentration, de la maîtrise de soi, de la cohésion de groupe, du sentiment d'appartenance et de l'ouverture culturelle à la musique.

Les élèves donneront un concert à l'issue du projet sous forme d'une représentation pour les différentes classes de l'école ainsi que pour les familles.



CARNAVAL DES ENFANTS

Ce mardi 4 mars, les membres de l'association «Les P'tits Loups d'Ingwiller » et le périscolaire ont organisé le carnaval des enfants du Groupe Scolaire d'Ingwiller.

Au départ du périscolaire, une centaine d'enfants de l'école accompagnés de leurs parents et grands-parents et des animatrices du périscolaire se sont élancés à la suite du char décoré aux couleurs de l'association et de la ville d'Ingwiller.

La nouveauté de cette année : la mascotte qui a guidé le cortège jusqu'à la salle où se déroulait la fête animée par DJ Guinguett'A. Les enfants étaient ravis de pouvoir prendre des photos avec notre loup, de danser, chanter, défiler, se faire maquiller et se restaurer.

Un concours de déguisement fut organisé, au grand plaisir des grands et petits ! Chaque enfant participant fut récompensé pour son costume.

L'association remercie chaleureusement ses partenaires, tous les parents et les enfants pour l'organisation et la présence de chacun pour ce carnaval édition 2025.



VIE ASSOCIATIVE

Comme vous pourrez le voir dans le calendrier des manifestations, plusieurs événements d'importance organisés par les différentes associations sont au programme pour ce printemps. Celles-ci s'activent avec l'aide de leurs bénévoles afin de vous proposer un beau programme d'animations culturelles, de loisirs et sportives. Pour ne citer que quelques-unes (Concert de la musique municipale, Marche rose contre le cancer, Trail des comtes de Hanau Lichtenberg, Printemps des artistes, Kermesses des paroisses et de l'école, Printemps du Wittholz etc..).

Début mars la commune a acquis et aménagé un espace convivial au gymnase. Cet agencement sera mutualisé entre toutes les associations utilisatrices du gymnase, tout en signant la convention d'utilisation. Le SRIB (Handball), premier signataire, pourra disposer de l'équipement lors des rencontres lui permettant de proposer de la restauration à ses nombreux spectateurs.



ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS D'INGWILLER ET ENVIRONS

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas » Victor Hugo.

Cette citation nous parle toujours et introduit la présentation de notre association. Vous comprenez donc que notre association œuvre pour préserver un lien avec la nature et surtout avec le monde végétal notamment les arbres fruitiers.

Ingwiller et les villages aux alentours constituent encore un secteur très peu urbanisé : c'est une chance !

L'écologie et la préservation de la nature ne sont pas des domaines réservés aux instances politiques. En effet, beaucoup d'associations, à leur échelle bien entendu, s'investissent dans ce sens.

Notre association œuvre depuis des années dans le but de valoriser le maintien et la sauvegarde des arbres fruitiers et des vergers de notre secteur.

Nos actions visent à informer le public sur la plantation et l'entretien des arbres fruitiers. Ces conseils sont prodigués :

- soit par des moniteurs agréés par la fédération arboricole du Bas-Rhin dont nous sommes membres,
- soit par des professionnels dans les domaines agricole, horticole, paysager ou maraîcher,
- soit tout simplement par des arboriculteurs ou des jardiniers passionnés forts d'une grande expérience personnelle.

Nous vous proposons tous les ans plusieurs cours de taille, de greffage, de plantation sur toutes espèces d'arbres fruitiers ou même d'ornement, ceci dans les vergers et potagers d'Ingwiller et alentours. Nous proposons également des conférences sur divers thèmes liés au jardinage.

Depuis des années, nos activités portaient sur les arbres fruitiers de formes haute-tige ou demi-tige dans des vergers traditionnels. Toutefois, au fil des années, les attentes du public ont évolué.

En effet, les particuliers ne s'investissent plus dans les vergers et potagers dans le but de conserver, de distiller, de vendre des quantités importantes de fruits et légumes comme le faisaient les générations précédentes.

Aujourd'hui la tendance est plus au jardin « loisir » de plus petite taille, moins contraignant.

Notre association doit de ce fait continuellement se réinventer. Nous sommes actuellement dans une réflexion d'ouverture sur le jardinage dans son ensemble :

Le jardin d'agrément, le jardin potager (traditionnel ou en

permaculture), les petits fruits et même peut être la plantation de haies dans le milieu agricole, sans oublier notre domaine de prédilection c'est à dire l'arboriculture.

Nous devrions vous proposer cette année une activité plus festive basée sur le jardinage, ainsi qu'une exposition fruitière dont la date et le lieu restent à définir. Nous ne manquerons pas de vous en informer via les journaux, radio ou les moyens de communication mis à disposition par la ville d'Ingwiller.

Nous projetons également de créer une page Facebook et un site internet pour mieux diffuser nos informations et nos dates et lieux de manifestations.

Nous espérons aussi vous rencontrer cette année au Bar du Coin sous la Halle.



Actuellement l'association compte environ une centaine de membres et des sponsors mais comme dans beaucoup d'autres nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux membres pour maintenir et rajeunir nos effectifs.

Nos activités sont publiques, gratuites et ouvertes à tous. TOUT LE MONDE EST BIENVENU !

Pour plus d'informations & contacts :

Jérôme LEFEVRE,
Président (06.22.85.39.25)
Christian BALD,
Trésorier (06.10.60.43.30)
Jean-Paul BRACH,
Secrétaire (06.74.09.79.66)



Annuaire
des associations
HLPP

LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHEQUE

Le samedi 25 janvier, la **Bibliothèque Municipale d'Ingwiller** a participé à la **Nuit de la Lecture**, initiée par le Ministère de la Culture, le thème retenu pour cette année était « **Les Patrimoines** ».

Un riche patrimoine de notre région étant « **Les châteaux forts** », l'équipe de la bibliothèque a retenu celui-ci pour diverses animations.

Notre animatrice bénévole, Cindy, a proposé un atelier enfants « **initiation à la construction d'un château fort** », ce qui fut un réel succès avec une quinzaine de participants.

A 18 heures, une cinquantaine de personnes ont suivi la **conférence de l'archéologue et spécialiste des châteaux, Jean-Michel Rudrauf**, portant sur l'histoire des châteaux de notre région. Il nous a fait redécouvrir ceux connus et découvrir des moins connus. Un moment très instructif et très apprécié par le public présent.



CONTACT POLICE MUNICIPALE
89 Rue du Général GOUREAU
03 67 34 63 06
police.municipale@mairie-ingwiller.eu
f Police municipale d'Ingwiller



POLLUTION

Au mois de janvier, un important dépôt sauvage de déchets a été découvert au niveau de la forêt du Rauschenbourg. Cet acte irresponsable constitue une atteinte grave à l'environnement et à notre cadre de vie.

Alors que la commune d'INGWILLER dispose d'une déchèterie, accessible à tous pour l'élimination des déchets dans le respect des règles, certains préfèrent encore abandonner les leurs dans la nature. Grâce à l'enquête menée, l'auteur de cet abandon illégal a pu être identifié. Il fera face à des sanctions pénales et devra également s'acquitter d'une amende de 580 euros, correspondant aux frais d'enlèvement et de traitement des déchets.

Ces comportements ne sont pas tolérables. La lutte contre les dépôts sauvages est une priorité et chaque infraction, lorsque l'auteur sera identifié, fera l'objet de poursuites.

Protégeons notre nature : elle ne doit pas devenir une poubelle !

DÉCHETS VERTS

L'Office National des Forêts nous a informés avoir constaté de nombreux dépôts de déchets verts, dans et aux alentours des forêts. (Résidus de tonte, de taille des haies, fleurs et arbustes d'ornement, etc, etc...).

Même si vous avez l'impression de rendre à la nature ce qui lui appartient, il est totalement interdit de déposer ce type de déchets végétaux dans la nature. Contrairement à ce que l'on pourrait

penser, ces dépôts ne nourrissent pas les sols, mais peuvent au contraire les appauvrir, favoriser la prolifération d'espèces invasives et transmettre des maladies aux écosystèmes locaux. À titre d'exemple, la forêt du Bannholz est actuellement envahie par des lauriers, à la suite de nombreux dépôts sauvages de résidus de taille de cette plante. En matière de dépôts de déchets, il n'est fait aucune différence entre un dépôt de déchets verts et un dépôt d'ordures ménagères par exemple. Les sanctions sont les mêmes. **Pour préserver l'environnement, nous vous demandons donc de déposer vos déchets verts en déchèterie, et vos déchets alimentaires dans les conteneurs à biodéchets, si vous n'avez pas de bac à compost chez vous.**



DONNÉES RADAR PÉDAGOGIQUE

Suite aux travaux de réaménagement de la Route de Haguenau et à sa réouverture, les résultats donnés par le radar pédagogique, sens MENCHHOFFEN > INGWILLER, sont les suivants :

Nombre de véhicules par jour	1401
Vitesse moyenne	46 km/h
Pourcentage d'excès de vitesse	16.72%
Tranche des excès de vitesse	
De 51 à 60 km/h	88.67%
De 61 à 70 km/h	9.33%
De 71 à 80 km/h	1.50%
De 81 à 90 km/h	0.41%
>90 km/h	0.09%

LA LETTRE DU SMICTOM

NE JETEZ PLUS VOS TONTES DE PELOUSE !

Le saviez-vous ? Aujourd'hui, certaines collectivités, comme Rennes ou Bourg-en-Bresse, n'acceptent plus les tontes de pelouse pour des raisons écologiques. Alors, quelles sont les alternatives ?



LE PAILLAGE

Il s'agit d'utiliser les végétaux pour recouvrir le sol, autour des plantes et ainsi de protéger la terre du froid l'hiver, et de la chaleur l'été. A la clé, des économies d'eau, puisque le paillage évite à l'eau retenue dans le sol de s'évaporer, mais il évite également la repousse des mauvaises herbes !

LE COMPOSTAGE

Une fois transformée en compost, votre tonte de pelouse deviendra de l'humus, qui permettra de nourrir le sol. Pour cela, incorporez votre tonte à votre compost en veillant ensuite à ajouter du « structurant » (branches en petites sections, feuilles mortes), et enfin brassez pour aérer votre mélange.

LE MULCHING

Il consiste à doublement broyer la pelouse tondu et la laisser sur place. Elle se décompose alors au sol et nourrit la pelouse, qui est plus belle et se défend mieux contre la sécheresse, notamment. Cela limite aussi la survenue de mousse et de mauvaises herbes. Il existe des tondeuses avec option mulching ou des carters à adapter à votre tondeuse actuelle.

Enfin, vous pouvez aussi opter pour la gestion différenciée (je tonds une parcelle régulièrement, une autre de manière plus espacée, et enfin je laisse une dernière en prairie fleurie), ou encore pour l'éco-pâturage en accueillant des moutons !

Dernière solution, la plus économique, la plus facile, la plus éco-responsable : NE RIEN FAIRE. Au Royaume-Uni, l'opération « No mow may », qui invite à ne pas tondre en mai, connaît un fort succès depuis quelques années, au pays de la pelouse parfaite ! Ne serait-ce que pour quelques semaines, ou que sur quelques m2, laissez les bourdons et autres pollinisateurs se régaler ! Vive le printemps !



SMICTOM de la Région de Saverne
10 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE Tél.: 03.88.02.21.80
www.smictomdesaverne.fr

LES BORNES ONT PERDU LES PEDALES !

Si vous êtes usager des bornes à biodéchets vous l'avez sans doute remarqué : les pédales pour ouvrir les couvercles des bornes ont été condamnées.

Après une enquête minutieuse, il s'est avéré que ce système permettait aux rats de rentrer très facilement dans les bornes par le trou de la pédale. Ainsi, pour réduire rapidement la prolifération de rats, il a été décidé fermer ces ouvertures.

Un prototype de nouvelle borne est à l'étude, équipée d'une pédale sans espace de passage pour les rats. Ces nouvelles bornes devraient remplacer progressivement les anciennes à partir de cet été.





LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

LAEP LA CHRYSALIDE : UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE JEUX

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) La Chrysalide propose un cadre bienveillant pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte. Jeux, échanges et convivialité sont au programme chaque jeudi (hors vacances scolaires) à Ingwiller (Maison de la Famille) de 9h00 à 12h00 et les vendredis matin de 9h à 12h (sauf le 1er vendredi du mois).

Ce lieu gratuit et anonyme favorise le lien social, l'écoute et les rencontres entre familles. Futurs parents, vous êtes également les bienvenus.

+ infos : [03 88 70 42 07](tel:0388704207) / laep@hanau-lapetitepierre.alsace

SAISON MUSICALE « NOTES PRINTANIÈRES »

La musique ne doit pas rester un privilège réservé à quelques-uns ! L'école intercommunale de musique s'engage chaque année à rendre la musique accessible à tous. Elle organise deux temps forts musicaux saisonniers : une programmation au printemps, intitulée « Notes printanières », faisant la part belle aux instruments à percussions et à cordes avec des airs enjoués sur le thème de la nature et du renouveau et durant l'hiver, un second temps fort qui met à l'honneur les instruments de la famille des vents et les airs festifs de fin d'année.

Les concerts proposés sont gratuits.

+ infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace

L'AGENDA SENIOR : DES ATELIERS POUR TOUS LES GOÛTS

Retrouvez chaque mois l'agenda senior, qui recense les ateliers proposés aux plus de 55 ans sur notre territoire. Au programme : groupes de discussion "Babbelstüb", ateliers de prévention (sécurité routière, cyclisme, santé, yoga), éveil sensoriel, échanges autour de la vie, du deuil, ateliers créatifs, jardinage, art-thérapie... Autant d'occasions de se retrouver, partager et prendre soin de soi.

L'agenda est consultable en ligne et disponible sur simple demande par mail ou téléphone ainsi qu'en mairie.

Infos et demande d'envoi : Ludivine Frering (06 07 82 47 26 – l.frering@hanau-lapetitepierre.alsace)

À consulter sur : www.hanau-lapetitepierre.alsace

ATELIERS AU JARDIN

Un mercredi après-midi par mois, venez partager un moment convivial au jardin de la Maison de la Famille à Ingwiller. Au programme : ateliers nature, créativité et détente en plein air (ou en intérieur selon la météo).

Un goûter participatif clôturera chaque atelier : apportez quelque chose à partager ! Jeux libres pour les tout-petits.

Jardin ouvert à tous, petits et grands, enfants, parents, grands-parents et petits enfants...

Prochaines dates :

Mercredi 21 mai (14h-16h) – « Je composte, tu compostes, nous compostons... » avec l'association Alysses.

Mercredi 25 juin (14h-16h) – Reconnaissances botaniques avec petits jeux et anecdotes sur les plantes avec Henri Fischer de l'association Hexe Hoft

Prévoir une tenue adaptée.

Sur inscription (jusqu'à la veille de l'atelier) : [03 88 70 42 07](tel:0388704207) - parentalite@hanau-lapetitepierre.alsace



PERMANENCES PHYSIQUES OU TÉLÉPHONIQUES À LA MAISON DE LA FAMILLE

3b, rue du Fossé à Ingwiller - [03 88 70 42 07](tel:0388704207)

Par la Maison de la famille :

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mercredi : 13h30-17h00

Jeudi : 13h30-17h00

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Pour toute question en lien avec votre quotidien de parent. Besoin d'écoute ou d'orientation ? Nous sommes là pour vous accompagner.

Par l'association RESCIF :

Les vendredis semaines paires : 9h-12h et 13h-17h

Demande de rendez-vous : [03 88 21 13 99](tel:0388211399)

contact67@mediation-familiale.eu

Permanences de médiation familiale.

+ d'infos : www.meditation-familiale.eu

Par la Maison des ados de Strasbourg :

Les mardis semaines paires

avec ou sans rendez-vous : 14h-18h

Vous pouvez contacter la Maison des ados : [03 88 11 65 65](tel:0388116565)

accueil@maisondesados-strasbourg.eu

Pour toutes questions concernant les adolescents, que vous soyez ados vous-même ou parents d'ados. Possibilité d'entretien individuel.

+ d'infos : www.maisondesados-strasbourg.eu

La Maison de la famille édite un programme trimestriel (rencontres, ateliers et animations gratuites).

À consulter sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

CITYKOMI®, L'APPLICATION QUI VOUS INFORME EN TEMPS RÉEL

Restez connectés à l'actualité locale avec Citykomi®, l'application gratuite d'information citoyenne utilisée par la Communauté de Communes. Facile à utiliser, sans publicité et respectueuse de vos données, elle vous permet de recevoir directement sur votre téléphone les dernières infos et événements du secteur.

Pour l'activer, il suffit de la télécharger (App Store ou Play Store), puis de scanner le QR Code « Hanau-La Petite Pierre infos » ou de rechercher ce nom dans l'application.

Téléchargez dès maintenant Citykomi® et restez connectés au cœur de votre territoire !

LA VIE À INGWILLER

RETOURS SUR IMAGES

CONCERT DE NOUVEL AN DE LA MUSIQUE MUNICIPALE



NUIT DE LA LECTURE



CONCERT HORTUS MUSICALIS



INAUGURATION DE L'EPICERIE SOLIDAIRE



CONCERT DE L'ENSEMBLE DE CORDES



CONCERT SCHLEMBE BLECH ET CHORALE ESSENTI'ELLES



SOIRÉE ST PATRICK



LA VIE À INGWILLER

ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

AVRIL – MAI – JUIN 2025

1 ^{er} avril	SOLT née SCHICK Elvire , 93 ans
4 avril	REINHARDT née STIRN Yvonne , 94 ans
5 avril	HARTMANN Sigefroi , 92 ans
6 avril	EHRMANN Henri , 95 ans
7 avril	ERTZ née SCHMITT Liliane , 92 ans
27 avril	KOHSER Charles , 98 ans
2 mai	MULLER née STOLLE Madeleine , 91 ans
4 mai	METZ Jean , 94 ans
8 mai	KARCHER Marleine , 94 ans
11 mai	BERG née KASTNER Yvonne , 90 ans
20 mai	SCHAEFFER née STUCKI Georgette , 101 ans
22 mai	WEBER née BECK Jeanne , 102 ans
22 mai	POMAROLI née JUNG Jeanne , 100 ans
25 mai	ULRICH Henri , 90 ans
26 mai	KOMMER Théodore , 97 ans
28 mai	MONTFIQUET née LECONTE Georgette , 94 ans
29 mai	BEINSTEINER Léon , 90 ans
10 juin	WAMPFLER André , 91 ans
13 juin	BUREL née JUD Marie , 94 ans
17 juin	LIENHARD née SCHAEFFER Yvonne , 91 ans
21 juin	LEICHT Raymond , 91 ans
23 juin	JUND née MULLER Elfriede , 94 ans
26 juin	GREINER née FLACH Marlise , 95 ans

DÉCÈS

OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE 2024

SIEDEL Erna 23 octobre 2024 · 89 ans
HERAUD née ASSIE Michelle 26 octobre 2024 · 86 ans
FISCHBACH née WEHRUNG Sabine 27 octobre 2024 · 65 ans
RIEHL René 29 octobre 2024 · 91 ans
DISTEL Valérie 31 octobre 2024 · 51 ans
FRTZINGER Bernard 12 novembre 2024 · 84 ans
FISCHBACH née MOG Mathilde 13 novembre 2024 · 97 ans
GEYER Marcel 4 décembre 2024 · 68 ans
REUTENAUER Claude 9 décembre 2024 · 78 ans
WEISS Christian 9 décembre 2024 · 43 ans
BOHNER Henri 24 décembre 2024 · 79 ans
SCHAEFFER née KLEIN Jeanne 24 décembre 2024 · 89 ans
KUHN Lina 29 décembre 2024 · 89 ans



MARIAGES

JANVIER – FEVRIER – MARS 2025

Pas de Mariage sur cette période



NAISSANCES

OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE 2024

RAHMANI CARRASCO Rym	2 octobre 2024
MECHEVA ZEBST Marjorie	15 octobre 2024
HOLZMANN LUDWIG Eva	4 décembre 2024
RICHERT Chloé	10 décembre 2024
YERLI Ali	27 décembre 2024
KLOPFENSTEIN Charlie	29 décembre 2024

VENDREDI 4 AVRIL

Sortie journée – Graufthal avec le CV
guide R. Zimmermann tél. 03 88 89 49 67

SAMEDI 5 AVRIL

Vente de la Ressourcerie

vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

Concert de Printemps de la Musique Municipale d'Ingwiller
à 20h30 au gymnase Entrée libre – Plateau

LUNDI 7 AVRIL

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 11 AVRIL

Sortie ½ journée – Uhrwiller avec le CV
guide JG Sohn 06 09 98 74 28

SAMEDI 12 AVRIL

Journée Nettoyage de Printemps sur le ban de notre commune
RDV à 9h00 devant la mairie muni d'un gilet fluo
Distribution de gants, pinces, sacs poubelles
Une collation sera offerte aux participants à la fin de l'événement.

MARDI 15 AVRIL

Journée conviviale avec RS Distribution sur le thème du confort et du bien être

Organisée par le Club TLL à l'Espace socioculturel
Renseignements au 06 76 35 53 80

JEUDI 17 AVRIL

Soirée immersion sonore hypnotique

organisé par l'association Centre PRANA
à l'espace socio-culturel de 20h00 à 21h45
Renseignement et billetterie sur le site : centreprana-strasbourg.fr

VENDREDI 18 AVRIL

Concert « Stabat Mater » de Pergolèse

avec l'orchestre de chambre JONAS
Céline KUHN Soprano et Stéphanie HILBOLD mezzo
Eglise protestante à 15h00 – Entrée libre / Plateau

Sortie journée Fromuhl

Restaurant - avec le CV
Guide JM METZGER 07 86 35 02 75

SAMEDI 19 AVRIL

Vente de la Ressourcerie

vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

VENDREDI 25 AVRIL

Sortie ½ journée

Départ Chalet - avec le CV guide F Sohn 06 70 76 78 67

Marche Rose l'Alsace contre le cancer 4^e édition

Organisé par le Rotary Club Ingwiller-Bouxwiller- La Petite Pierre en collaboration avec l'OMSCALI
RDV à la Halle centre-ville à partir de 18h
Inscriptions sur : www.performance67.com
et sur place à partir de 17h00
Possibilité de s'inscrire le 19 avril de 8h30 à 12h00 au Bar du Coin
Renseignements au 06 86 21 79 19

SAMEDI 26 AVRIL

Spectacle « La Guerre des Paysans » 500 ans Les rustauds racontent et chantent

à l'espace socioculturel à 20h30
Réservations en mairie au 02 88 89 47 20
et caisse du soir Entrée 10€

MARDI 30 AVRIL

Sortie pédestre autour de La Petite Pierre
et déjeuner avec le Club TLL Renseignements
au 03 88 89 41 44



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MAI

JEUDI 1^{er} MAI

Concours équestre de Derby cross au Seelberg

organisé par les Cavaliers du Seelberg – Chemin du Neufeld

Sortie journée Ratzwiller « Erbsensuppefelsen » – repas tiré du sac - avec le CV -guide JM Krener 07 81 72 39 20

SAMEDI 3 MAI

Vente de la Ressourcerie

vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclit

DIMANCHE 4 MAI

BBQ au Chalet du CV précédé d'une marche matinale

avec le guide W. Reinhardt 06 76 34 44 07

LUNDI 5 MAI

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden

avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 6 MAI

Après-midi promenade avec le Club TLL

Renseignements au 06 25 57 15 34

JEUDI 8 MAI

Commémoration de la victoire de 1945

à 11h au Monuments aux Morts Place du Marché à Ingwiller

JEUDI 8 MAI AU DIMANCHE 11 MAI

Exposition « Le Printemps des Artistes »

Les artistes d'Ingwiller exposent à la salle du rez-de-chaussée de la mairie. Exposition ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

VENREDI 9 MAI

Sortie ½ journée Langensoultzbach - avec le CV

guide G Knauer 06 85 25 64 25

DIMANCHE 11 MAI

Après-midi sortie enfants avec le CV

Départ au chalet à 14h

Renseignements S. Schnell 06 63 64 45 38

VENREDI 16 MAI

Sortie journée Rosheim – Repas tiré du sac

avec le CV guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

SAMEDI 17 MAI

Vente de la Ressourcerie

vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclit

SAMEDI 17 MAI

Spectacle comédie musicale « Attention au départ »

Présenté par la troupe Coup d'Choeur à l'espace socioculturel (rue de la gare) à 20h00. Réservations en mairie au 02 88 89 47 20 et caisse du soir Entrée 10€

DIMANCHE 18 MAI

Printemps du Wittholz

organisé par l'UCI (Union des commerçants d'Ingwiller) de 10h à 18h Journée portes ouvertes avec de nombreuses animations et petite restauration

MARDI 20 MAI

Réunion du Club Lecture

à 14h30 à l'ESCALE / Gare

Organisé par le Club TLL

Renseignements au 06 25 57 15 34

MERCREDI 21 MAI

Don du sang à l'Espace socio-culturel de 17h à 20h

JEUDI 22 MAI

Sortie dans la vallée de Munster

Visite du musée du fromage et celui d'Albert Schweitzer - avec le Club TLL Renseignements au 06 76 35 53 80

VENREDI 23 MAI

Sortie ½ journée St Jean Saverne

avec le CV guide D Courtadon 06 87 64 05 73

SAMEDI 24 MAI

2e édition « Trail des Comtes de Hanau Lichtenberg »

(TCHL) organisé par le Run'Ing club d'Ingwiller au chalet du Club Vosgien

SAMEDI 24 MAI

Après-midi « découverte du tennis »

Organisé par le Tennis Club d'Ingwiller (TCI) à partir de 14h sur les cours situés Côte de Weinbourg (au-dessus du stade) Ouvert aux adultes, parents et enfants.

Des raquettes seront disponibles sur place en cas de besoin Renseignements au 06 82 90 41 03 ou 06 10 25 25 56

DIMANCHE 25 MAI

Concert "ABBA"

Donné par l'ensemble de cordes et un ensemble vocal Direction Aurelian ANDREÏ

À 16h À L'Espace Socio-Culturel

MARDI 27 MAI

Sortie pédestre dans les environs de Phalsbourg

Déjeuner avec le Club TLL

Renseignements au 03 88 89 41 44

VENREDI 29 MAI

Sortie journée Palatinat

Repas Hütte – avec le CV

Guides A. Hermann/R. Zimmermann 03 88 89 49 67

SAMEDI 31 MAI

Soirée tartes flambées – pizzas

organisée par l'AS Ingwiller à partir de 18h30 au gymnase



DIMANCHE 1^{er} JUIN

Fête paroissiale de la Paroisse Protestante
dans le jardin du presbytère

LUNDI 2 JUIN

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 6 JUIN

Sortie ½ journée Grotte St Vit
avec le CV, guide G Knauer 06 85 25 64 25

SAMEDI 7 JUIN

Vente de la Ressourcerie
vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

MARDI 10 JUIN

Après-midi promenade avec le Club TLL
Renseignements au 06 25 57 15 34

VENDREDI 13 JUIN

Sortie journée Etang de Hanau
Repas tiré du sac, avec le CV guide D Courtadon 06 87 64 05 73

SAMEDI 14 JUIN ET DIMANCHE 15 JUIN

Compétition de gymnastique artistique
Finale départementale fédéral A at B au gymnase d'Ingwiller
Organisé par la société de gymnastique
Samedi de 14h à 19h et dimanche de 9h à 17h00

DIMANCHE 15 JUIN

Spectacle musical poétique et théâtral « De la Marche »
Avec la Compagnie Le Vent en Poupe
Virginie Schelcher, Loïc Boigeol et Laurent Fritsch
Spectacle en déambulations départs au Chalet du Club Vosgien
Repli prévu en cas de mauvais temps
Renseignements en mairie 03 88 89 47 20

MARDI 17 JUIN

Sortie à la Gartenschau de Baiersbronn/Freudenstadt
avec le club TLL, renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 20 JUIN

Sortie ½ journée – La Petite Pierre
avec le CV guide F Sohn 06 70 76 78 67

SAMEDI 21 JUIN

Vente de la Ressourcerie
vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

SAMEDI 21 JUIN

Fête de la Musique sous la Halle et centre-ville

DIMANCHE 22 JUIN

Randonnée matinale de 9h00 à 12h00
départ au chalet, avec le CV guide F Sohn 06 70 76 78 67

MARDI 24 JUIN

Sortie pédestre vers le Mont St Michel
Repas tiré du sac, avec le Club TLL
Renseignements au 03 88 89 41 44

VENDREDI 27 JUIN

Kermesse au groupe scolaire
organisée par les P'tits Loups à partir de 16h30 dans la cour de l'école primaire

VENDREDI 27 JUIN

Sortie journée – Henridorff
Repas tiré du sac avec le CV, guide R. Zimmermann tél. 03 88 89 49 67

DIMANCHE 29 JUIN

Kermesse de l'Union Paroissiale Ste Madeleine
dans le jardin de l'église catholique à partir de 16h



INFORMATIONS PRATIQUES



Ingwiller

EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de rentrée :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau

Téléphone : 03 67 34 63 06

police.municipale@mairie-ingwiller.eu

Police municipale d'Ingwiller

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. **L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)
Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille **au rez-de-chaussée de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 69 17 50 03

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- lundi Fermé
- mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook
facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT INGWILLER

les 2^e, 3^e et 4^e mercredis du mois à l'Escale (ancienne gare)
Uniquement sur RDV au 03 88 15 00 05
le matin du lundi au jeudi de 9h à 12h

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

transféré à l'accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

BUREAUX DU TRÉSOR PUBLIC

transférés à Sarre-Union

NUMÉROS D'URGENCE

Enfance maltraitance : **119**

Enfants disparus : **116**

Gendarmerie Bouxwiller : **03.88.70.70.17**

ou Gendarmerie : **17**

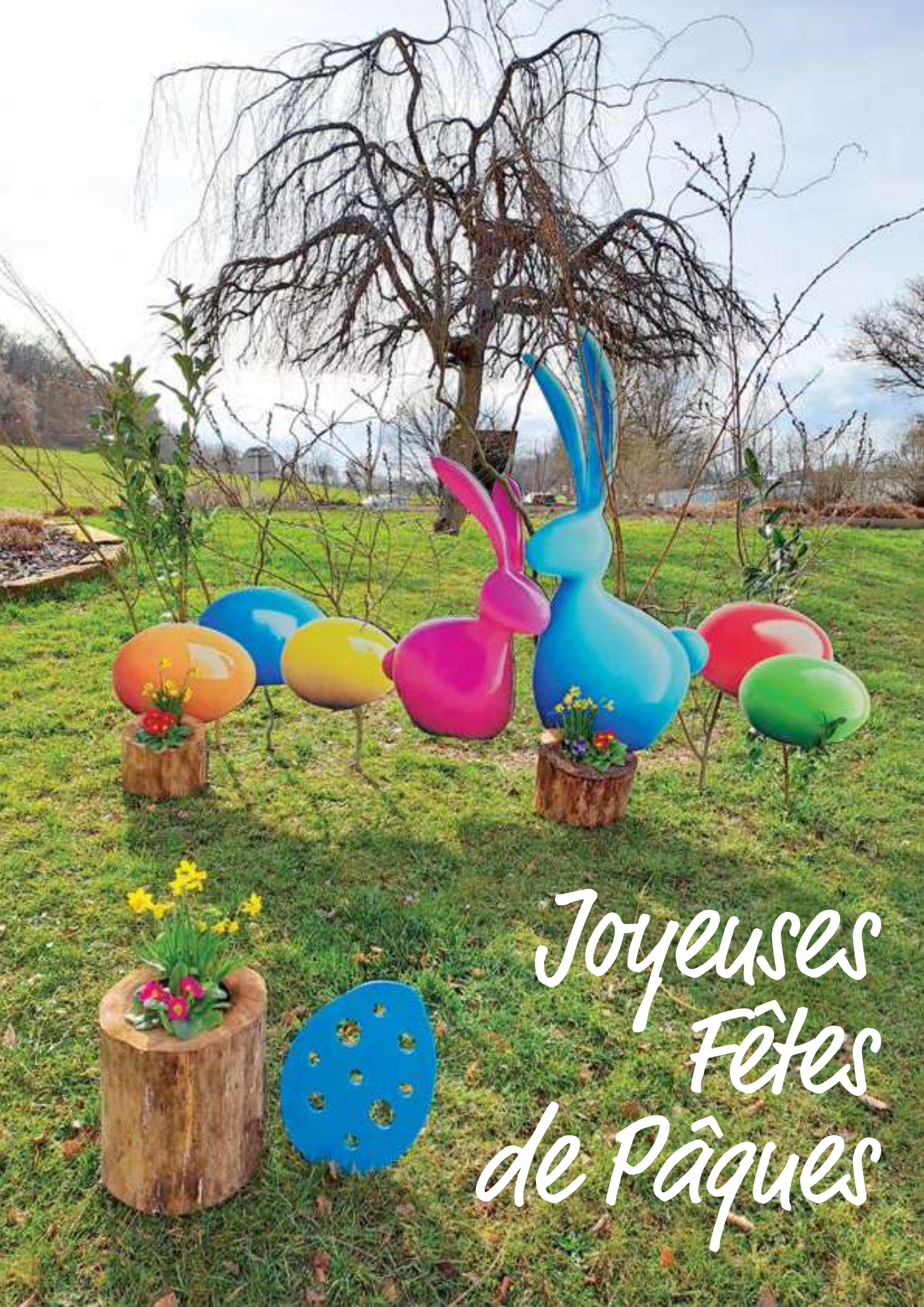
GRDF Urgence : **0800 47 33 33**

Pompiers : **18**

ou n° international : **112**

Samu : **15**

SDEA urgence fuite d'eau : **03.88.19.97.09**



*Joyeuses
Fêtes
de Pâques*